

Dimanche 21 mai

Au départ de GIVENCHY EN GOHELLE

parking de la mairie / église

Circuit de 10 km

"Sur les traces des troupes canadiennes"

Montée de la côte 145, vue plongeante panoramique sur le bassin minier, bois de Vimy, route forestière "du train de Loos" et Mémorial canadien, seront les ingrédients de cette nouvelle randonnée proposée par ACF.

Rendez-vous **8h15** - départ de la randonnée **8h30**

AVERTISSEMENT

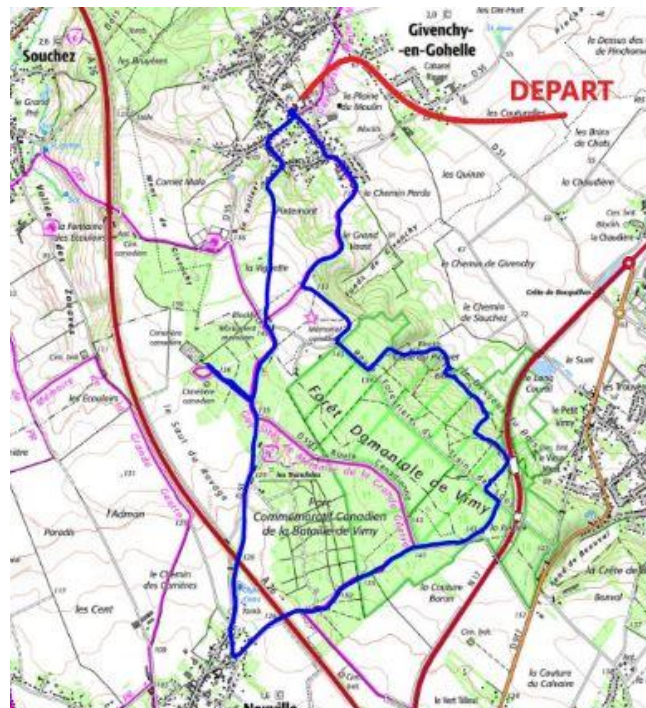
Une partie de la randonnée se déroulant dans le bois de Vimy en empruntant des sentiers parfois boueux et "scabreux", il est fortement conseillé de se munir de bâtons.

La randonnée s'effectuera dans le respect des gestes barrières.

Les consignes de sécurité seront rappelées avant le départ de la randonnée.

En cas d'alerte météo "orange", l'association annulera la randonnée.

Les équipements recommandés sont les suivants : chaussures de marche, bâtons, vêtement de pluie ou chapeau de soleil (selon la météo), gourdes.





Les communes concernées par cette randonnée sont :

Givenchy en Gohelle

environ 1900 givenchysoises et givenchysois

Neuville Saint Vaast

environ 1500 neuvilloises et neuvillois

LE MEMORIAL CANADIEN.

C'est Walter Seymour Allward, un architecte et sculpteur canadien, qui a conçu le monument. Il dit avoir trouvé l'inspiration dans un rêve. Son projet a été choisi parmi les 160 soumis par des Canadiens lors d'un concours tenu au début des années 1920. Le monument, dont l'érection a débuté en 1925, a été dévoilé 11 ans plus tard, le 26 juillet 1936, par le roi Édouard VIII, en présence du président français Albert Lebrun. Les commentateurs de l'époque ont salué l'extraordinaire symbole de Paix du Mémorial, espérant que la furie guerrière de la Première Guerre mondiale était désormais loin derrière eux.

Il faisait beau ce jour-là ...

sources : givenchyengohelle.fr / veterans.gc.ca / nord-decouverte.fr .



Sur le socle du Mémorial, sont gravés les mots suivants :

À LA VAILLANCE DE SES FILS PENDANT LA GRANDE GUERRE, ET EN MÉMOIRE DE SES SOIXANTE MILLE MORTS, LE PEUPLE CANADIEN A ÉLEVÉ CE MONUMENT.



Ce Mémorial en impose. D'une hauteur de 27 mètres, les deux pylônes représentent le Canada et la France. On y distingue une mère qui pleure à jamais ses soldats morts au combat et deux anges, symboles de Justice et de Paix. Sur les murs qui ceinturent le monument sont gravés les noms des 11 285 soldats canadiens tués en France, sans sépulture connue.

Aujourd'hui, le monument se retrouve imprimé sur les billets de 20 dollars canadiens, entouré de coquelicots. Comme il en pousse désormais des milliers sur les plaines de l'Artois le printemps venu.

Le saviez-vous ?

Le parc de Vimy appartient-il vraiment au Canada ?
En tant que tel, le parc du Mémorial de Vimy n'intègre pas complètement le territoire canadien à l'instar d'une ambassade. Il s'agit d'une terre pour laquelle la France a accordé en 1922 au gouvernement canadien le libre usage exempté de toute forme de taxe, gracieusement et pour toujours. Ces quelques 117 hectares demeurent toutefois soumis aux lois françaises.